



A vos cultures

N° 22 – 12 juillet 2017

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°22.

A RETENIR :

MAIS : poursuite des captures de pyrales, la protection doit être en place.

Sauf incident particulier ce bulletin A vos cultures est le dernier de la campagne 2017. Nous reviendrons vers vous si des événements spécifiques aux conditions de l'année le justifie.

Bonne récolte à tous.

MAIS :

Sur l'Allier, la majorité des parcelles ont atteint le stade floraison mâle.

PYRALES :

Les conditions humides actuelles sont favorables au vol de pyrales, qui s'est intensifié. Les captures de pyrales se sont poursuivies avec des individus présents sur 15 lieux sur 17 observés. Dans Allier on compte en moyenne 16 pyrales par parcelle observée (de 1 à 40).

RAPPEL :

Trois types de traitements peuvent être envisagés pour lutter contre la pyrale :

- **Le traitement par trichogramme positionné au début des pontes : ces trichogrammes doivent être en place**
- Le traitement avec un insecticide au stade limite passage tracteur : pour les situations où le matériel de pulvérisation nous oblige à positionner son traitement au stade Limite Passage Tracteur.
- Le traitement avec un insecticide au pic de vol
C'est ce dernier type de traitement qui présente la meilleure régularité pluriannuelle avec des efficacités de l'ordre de 75% en pluriannuel. Les deux autres types de traitement ont des efficacités plus variables (de 50 à 75%) suivant le déroulement du vol et des pontes.

Au vu des captures, et au vu des sommes de températures accumulées le pic de vol a été atteint autour du 25 juin et le pic de larves en fin de semaine dernière.

Les interventions doivent être terminées.

Pour les parcelles plus tardives et n'ayant encore subi aucun traitement, voir le bulletin A vos cultures n°21 de la semaine dernière

HELIOTHIS :

Le début des captures a commencé, avec 26 papillons recensés sur 6 parcelles (11 parcelles observées), principalement dans le Puy-de-Dôme. Dans l'Allier 3 parcelles sont observées et une seule d'entre elles présentait 2 papillons. Le maïs est sensible aux Heliiothis au stade floraison femelle, qui n'est pas encore atteint dans l'Allier.

PUCERONS :

Cinq parcelles présentent des pucerons du genre Sitobion Avenae avec de 1 à 10 pucerons par plante, une parcelle de l'Allier a 11 à 50 pucerons par plantes. Leur régulation est en cours, des auxiliaires (larves et adultes de coccinelles, chrysopes) ayant été observés. Ceux-ci sont particulièrement présents sur les parcelles où les observations de pucerons étaient importantes la semaine dernière.

Le maïs est sensible aux pucerons autour de la floraison fécondation avec un seuil théorique de 200 pucerons/plantes. En effet, une pullulation trop importante sur les feuilles du haut de la plante peut empêcher une bonne fécondation à cause du dépôt de miellat sur les soies.

CICCADELLES VERTES :

Présence signalée dans 2 parcelles du réseau (en Puy-de-Dôme) sur les feuilles F2 à F8.

A noter que le seuil n'est atteint que lorsque les feuilles à hauteur de l'épi sont atteintes, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
[e-phy catalogue produits phyto](#)
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toutes autres informations : [Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)



La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*